

## Tous les EMBALLAGES se trient!



Chères habitantes, Chers habitants,

## Il y a du nouveau dans votre bac de tri!

Depuis 2013, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou est en charge de la gestion des déchets ménagers.

Votre engagement dans le tri de vos déchets a permis, jusque-là, des résultats encourageants. Aujourd'hui, tous ensembles, nous pouvons aller encore plus loin car les consignes de tri se simplifient.

## A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, en Coteaux du Girou, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT.

Trier vos emballages ménagers n'aura jamais été aussi facile : dans votre bac à couvercle jaune, vous pourrez déposer tous vos emballages en métal, en papier, en carton, et les briques alimentaires...

Et, fait nouveau: tous les emballages en plastique, sans exception!

☑ Quelques exemples d'emballages en plastique : bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

☑ Les emballages en verre, eux, sont à déposer dans le conteneur à verre !

En cas de doute, rappelez-vous ces fondamentaux :

1/C'est un emballage? Je le dépose dans le bac de tri!

2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

3/ Je dépose, en vrac, mes emballages non imbriqués directement dans le bac (pas dans des sacs).

Pour éviter les doutes, un mémo-tri joint à ce courrier vous précise les nouvelles règles de tri en usage sur la Communauté de Communes.

De plus, nous allons procéder à l'actualisation des consignes de tri sur votre bac en apposant un nouvel autocollant.

Pour cela, des agents mandatés par nos services interviendront sur les jours de collecte des bacs jaunes en décembre et janvier. Durant cette période, nous vous demandons de ne rentrer vos bacs qu'en fin de journée.

Si vous avez une question, vous pouvez consulter notre site web ou contacter le Service Déchets & Prévention de la Communauté de Communes.

Engageons-nous : Trions plus, réduisons nos déchets!

Le Président, Daniel CALAS Le Vice-président en charge de la valorisation des déchets, Jean-Baptiste CAPEL

Plus d'infos sur : www.cc-coteaux-du-girou.fr





